

COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly, le 20/09/2019

L'AFG et l'AFGNV anticipent la volonté de l'Europe d'évaluer les émissions de CO₂ des véhicules tout au long de leur cycle de vie

L'AFG et l'AFGNV présentent l'étude, réalisée par l'IFP Energies Nouvelles, qui compare le bilan carbone en analyse du cycle de vie des véhicules alimentés par des carburants classiques et alternatifs.

L'étude révèle que les véhicules légers roulant au bioGNV sont meilleurs pour le climat que les autres motorisations.

Aujourd'hui, la réglementation française mesure les émissions de CO₂ des véhicules en sortie du pot d'échappement, conformément au nouveau règlement européen du 17 avril 2019. Ce dernier établit des normes de performance en matière d'émissions de CO₂ pour les véhicules légers et s'appuie sur une mesure des émissions de CO₂ en sortie du pot d'échappement. Ce nouveau règlement, précise :

« Il est important d'évaluer l'ensemble des émissions produites tout au long du cycle de vie des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers au niveau de l'Union.

À cette fin, la Commission devrait, au plus tard en 2023, évaluer la possibilité de mettre au point une méthode commune de l'Union pour l'évaluation des émissions de CO₂ tout au long du cycle de vie de ces véhicules mis sur le marché de l'Union, et pour la communication harmonisée des informations afférentes ».

Pour anticiper cette évolution, l'étude menée par l'IFP Energies Nouvelles compare le bilan carbone en analyse du cycle de vie des véhicules GNV et bioGNV à celui des véhicules gazole, essence et électrique. Elle prend en compte l'ensemble des gaz à effet de serre émis lors de la fabrication des véhicules, de la production des carburants ainsi que de leur combustion.

Selon cette étude :

- la **réglementation européenne actuelle** sur les émissions des véhicules **n'envoie pas les bons indicateurs aux acteurs économiques** et politiques en ne comptabilisant que les émissions à la sortie de pot d'échappement,
- **un véhicule léger** de moyenne gamme, **un petit utilitaire** ou **un camion de livraison** consommant du bioGNV **impactent moins le climat** qu'un véhicule électrique alimenté avec une électricité faiblement carbonée représentative du mix énergétique français,
- d'ici 2030, **un véhicule hybride GNV** non rechargeable fonctionnant avec 60 % de GNV et 40 % de bioGNV **aura un impact climatique équivalent** à celui d'un véhicule électrique.

Cette étude, destinée à éclairer les choix publics sur l'impact climatique, démontre également que la motorisation GNV ou bio GNV apporte un bénéfice immédiat sur la qualité de l'air localement par la réduction des émissions d'oxydes d'azote et de particules.

L'AFG et l'AFGNV rappellent que les constructeurs automobiles français et européens disposent des compétences et du savoir-faire technique pour construire des véhicules légers fonctionnant au gaz et de nature à consolider la filière.

L'AFG et l'AFGNV demandent un développement plus soutenu des véhicules au gaz et appellent à une modification rapide de la réglementation européenne puis française sur les émissions des véhicules.

A propos de l'AFG

L'Association Française du Gaz est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 8 membres titulaires (CFBP, EDF, ENGIE, GAZPROM, GRDF, GRTGAZ, TEREGA, TOTAL), 29 membres associés et près de 600 membres sociétaires. Elle représente l'ensemble des métiers de la chaîne gazière.

Contact presse :

Laurence CONFORT, Directrice stratégie et communication de l'AFG - laurence.confort@afgaz.fr – 06.60.91.95.30

À propos de l'AFGNV

Avec 110 membres, l'Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules constitue l'association professionnelle de la filière du GNV et du bioGNV en France. Son but est d'accompagner la transition énergétique dans les transports en favorisant l'utilisation carburant du gaz naturel et du biométhane. Elle rassemble des constructeurs de véhicules, des fédérations de transporteurs, des fournisseurs d'énergies, des équipementiers, des collectivités territoriales et des opérateurs gaziers. Cette diversité lui confère la représentation robuste d'une filière industrielle qui connaît actuellement une véritable dynamique au niveau européen et notamment français.

www.afgnv.org

Contacts presse :

Gilles DURAND, Secrétaire Général de l'AFGNV- gdurand@afgnv.fr - 06.07.97.67.75